



ASSOCIATION DES ENTREPRISES DE MASSY-EUROPE (AME)
1bis rue Marcel PAUL - Parc d'Activités MASSY-EUROPE, 91300 MASSY
Adresse postale : 6 rue SORET 91600 Savigny sur Orge
Tel : 01 69 44 20 33 mail : cd@ame91.fr Site : <http://www.ame91.fr>
N° RNA : W913003688 Parution JO : n° 20110043 du 22/10/2011

Monsieur Nicolas SAMSOEN

Maire de MASSY
Président de Paris Sud Aménagement
Mairie
1 Av du Général de Gaulle
91300 MASSY

Copie M. Frank ROUGEAU

Monsieur le Maire,

Nous vous remercions des décisions confirmées par votre lettre concernant les aménagements prévus sur le Parc Massy-Europe.

Nous avons notamment apprécié les points suivants et vous en remercions (ces points rectifient d'ailleurs surtout des erreurs d'aménagement initiales depuis longtemps signalées) :

- L'étude en cours d'un débouché pour les camions vers la RD 59 envisageable pour 2024 et qui devrait alléger le trafic des camions.
- Nous sommes très favorables à l'étude de circulation prévue pour 2023. Nous suggérons qu'elle englobe tout le quartier (« tuileries, centre commercial, gare TTME, Massy-Europe », pourquoi d'ailleurs ne pas retenir l'appellation « Massy-Europe » ou « quartier de l'Europe » pour ce nouveau quartier, en accord avec le nom de la gare ?) compte-tenu de sa profonde refonte, de façon à s'assurer de la cohérence globale pour le bon fonctionnement du site. De nouvelles voies vont être créées sous la 188, le Bd EBOUE-TELL devrait devenir une voie centrale, le débouché précédent prévu de la route de la Bonde sur la RD59 pour les camions, l'arrivée depuis CHILLY-MAZARIN risque d'être fortement perturbée, etc... Il semble souhaitable d'avoir un premier aperçu d'ensemble même si les différentes pièces du puzzle se préciseront peu à peu, de façon à simuler le fonctionnement du quartier et à prévoir éventuellement les dispositions propres à prévenir les problèmes envisageables :
 - Les bus, qu'il faudrait éviter de ralentir davantage
 - Les vélos pratiquement inutilisables tant que des itinéraires cohérents et sûrs n'existent pas,
 - Les camions, bien sûr, qui doivent circuler sur des voies adaptées à leur nombre,
 - L'accumulation des voitures aux heures d'embauche et de débauche...

Concernant la refonte du Bd de l'Europe, le maintien du trafic actuel malgré la réduction de 2 fois 2 files à 2 x 1 file, tel qu'annoncé, ne paraît pas crédible et devrait être confirmé et les conséquences du resserrement approfondies. L'accès à la concession Renault serait également si possible à faciliter...

Il nous semblerait donc utile de mener une réflexion amont de façon à avoir l'assurance que l'on se dirige vers un ensemble pratique et fonctionnel.

- Le stationnement des voitures sur les rues est un autre souci dans la mesure où les entreprises peuvent très difficilement prévoir en interne des parkings pour leurs multiples interlocuteurs externes. Ceci a été complètement sous-estimé au niveau des nouvelles rues actuelles, qui n'en prévoient pas.

Ceci concerne notamment aujourd'hui :

- L'aménagement de parkings « en forme » le long gauche (en regardant vers Champlan) du Bd du Maréchal Juin, actuellement objet de stationnements sauvages (qu'il ne faut surtout pas supprimer), et inversement l'interdiction de stationner devant les entrées.

- La prévision également de parkings sur le côté du Bd Eboué-Tell non encore aménagé
- Les autres annonces de votre lettre répondent également bien aux besoins :
 - Le traitement du carrefour Aulnaye Dracourt/Bonde, à sécuriser impérativement
 - L'étude du débouché de l'impasse du Buisson aux Fraises vers la RD59, qui est fréquentée par des semi-remorques dans l'incapacité de faire demi-tour
 - Le projet de restauration locale, également très souhaitable (si possible rapidement...)
- Le projet de bornes électriques
- Il faudrait également se préoccuper des moyens de transports collectifs pour les milliers de travailleurs qui œuvrent sur cette zone agrandie et qui doivent pour la quasi-totalité venir en voiture aujourd'hui.

Nous vous remercions enfin de nous avoir informé de l'aménagement prévu du Bd de l'Europe et de la transformation du Parc de la Tuilerie qui devrait aboutir à un parc agrandi qui aérera agréablement le quartier.

Face à toutes ces transformations, qui impacteront directement le travail des entreprises, serait-il possible de mettre en place un groupe de concertation permanent qui ferait circuler l'information au sein du Parc et permettrait à Paris Sud Aménagement de prendre en compte les adaptations apparaissant peu à peu éventuellement nécessaires.

Restant à votre disposition pour poursuivre le dialogue engagé et vous en remerciant,

Nous vous exprimons, Monsieur le Maire, nos sentiments cordiaux et dévoués.

Christian DOUCET

Président de l'AME

(Association des Entreprises de Massy Europe)